

Paris, le

MINISTÈRE
DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

Service du Plan Scolaire et
Universitaire

- Pour une conception nouvelle des établissements d'Enseignement -

Parmi les reproches adressés à notre enseignement, un des plus fréquents - et des plus fondés - consiste à dénoncer son manque de contact avec la vie : l'école serait un monde clos, replié sur lui-même, vivant d'une existence artificielle et selon ses règles propres, où l'enfant ne retrouverait plus rien, ou plus grand chose, de ce qui constitue sa vie, une fois franchies les portes de l'établissement.

A cet univers clos correspondrait une pédagogie anachronique, abstraite, plus soucieuse de "cultiver" l'esprit, par accumulation de connaissances, que de la former réellement, et d'assurer un plein développement de la personnalité.

Ces maux bien connus ont été dénoncés avec une particulière vigueur au cours des événements de Mai-Juin, et les commissions de réforme pédagogique travaillent activement à y porter remède.

Mais l'on pourrait soutenir que des réformes purement pédagogiques ne peuvent suffire, et qu'à une pédagogie "ouverte", il faut des locaux également "ouverts", un cadre, des moyens matériels qui se prêtent à ces contacts avec la vie réclamée par

.../

les élèves comme par les parents et les professeurs, tous également soucieux de situer enfin l'Ecole dans la Cité.

D'autre part, l'on ne peut qu'être frappé d'une part de l'importance des efforts parallèles qu'accomplissent les diverses administrations et les collectivités locales pour réaliser séparément qui des locaux scolaires, qui des ensembles sportifs, qui des équipements culturels et sociaux, et d'autre part de constater le rendement relativement faible de ces efforts dispersés : les équipements sportifs ou sociaux ne sont utilisés que quelques heures par jour, et pas tous les jours ; les écoles sont désertes le jeudi et le dimanche ; elles ne disposent en général pas de grandes salles de réunion, ni de galeries d'exposition et d'installations de lecture suffisantes, alors que les Maisons de jeunes manquent souvent de restaurants, de salles de travaux manuels, de centres de documentation, . . .

Il suffit de rapprocher ces deux séries d'observations, pour qu'une conclusion vienne à l'esprit : si l'on veut d'une part réaliser l'ouverture de l'Ecole sur la vie, si l'on souhaite d'autre part assurer un plein rendement aux investissements des collectivités, il est nécessaire de réaliser des établissements polyvalents qui associent, en les rendant complémentaires les différents types d'équipements, et les offrent à l'ensemble de la collectivité.

Autrement dit, dans un même ensemble architectural devraient trouver place simultanément : un établissement d'enseignement, une maison des jeunes, un centre sportif, une bibliothèque importante, un centre culturel, un centre de formation permanente, éventuellement un centre social, un foyer de jeunes travailleurs.

Ainsi les jeunes trouveraient, en un même lieu, non seulement le cadre de leur instruction, mais aussi les moyens d'une formation complète, d'une véritable éducation où les arts, les techniques, les sports, l'apprentissage de la vie communautaire auraient leur juste place.

En outre, les installations étant également fréquentées par des adultes, les salles de classe elles-mêmes étant utilisées le soir pour la formation des plus âgés, ces jeunes n'auraient plus l'impression de vivre dans un monde clos et artificiel, mais bien de participer à une entreprise collective de promotion, qui pour eux ne prendra pas fin avec leur vie scolaire.

Un tel projet pose évidemment un certain nombre de problèmes, aussi bien pédagogique, architectural, qu'administratif.

Le problème pédagogique, pour l'établissement scolaire, consiste à mettre au point des méthodes et des horaires permettant aux élèves de profiter pleinement des installations communes, sans pour autant sacrifier les programmes et le travail proprement scolaire.

Le problème architectural consiste à réaliser des locaux réellement polyvalents intégrés les uns aux autres au maximum, et avec une moindre surface, donc un moindre prix, et offrant le maximum d'utilisations possibles.

Le problème administratif, le plus délicat, consiste à trouver une formule permettant aux diverses administrations intéressées de travailler en commun d'une part pour la réalisation de tels établissements, d'autre part pour leur gestion collective, au mieux des intérêts des différents utilisateurs,

Si complexes que soient ces problèmes, ils ne sont pas insolubles, puisque un tel centre éducatif et culturel fonctionne à YERRES (Essonne) depuis la dernière rentrée.

A YERRES, ont été mis en place après deux ans d'études, sur un même terrain et en un même ensemble architectural : un C . E . S. de 1 200 élèves, une maison de jeunes, un centre sportif, une bibliothèque municipale, un centre de formation professionnelle, un centre culturel comprenant un théâtre, une galerie d'exposition, des locaux pour la formation artistique, un centre social.

La solution retenue sur le plan administratif est, du moins à titre provisoire, celle d'une association de la loi de 1901, la responsabilité de l'ensemble et la coordination des activités étant confiées à un Directeur Général, assisté d'un Comité de Direction regroupant les Directeurs de chaque établissement. C'est d'ailleurs une première et timide tentative d'autonomie des établissements du second degré.

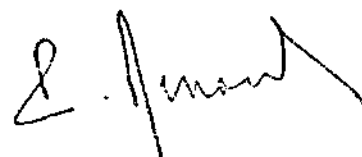
Sur le plan pédagogique, est pratiqué le tiers-temps, répartissant l'horaire entre les disciplines de base (français, langues, mathématiques), les disciplines d'éveil (histoire et géographie, sciences d'observation, sciences physiques, dessin, travaux manuels, musique) et l'éducation physique, le plein air et le sport.

Le contrôle du coût de fonctionnement de cet établissement est assuré par la mise en place pour la première fois dans un établissement du second degré d'une comptabilité analytique.

La formule d'YERRES n'est évidemment pas la seule possible et des solutions du même ordre s'imposent notamment au niveau de l'Enseignement du premier degré.

Il convient toutefois, en ce domaine nouveau et qui bouleverse bien des habitudes et bien des structures, de procéder avec autant de prudence que d'esprit d'aventure. Cependant, il serait dangereux de généraliser une telle formule tant que le personnel capable de l'appliquer n'aura pu être formé : on pourrait envisager à cet égard que le premier centre réalisé serve également de centre de stage pour les futurs directeurs animateurs, et professeurs des établissements à créer ultérieurement.

L'Inspecteur Général chargé
du Service du Plan :



P. RENARD

Paris, le 13 mai 1967

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Note pour le Ministre

INSPECTION GÉNÉRALE

- Pour une conception nouvelle des établissements d'Enseignement-

Parmi les reproches adressés à notre enseignement, un des fréquents - et des plus fondés - consiste à dénoncer son manque de contact avec la vie : l'école serait un monde clos, replié sur lui-même, vivant d'une existence artificielle et selon ses règles propres, où l'enfant ne retrouverait plus rien, ou plus grand chose, de ce qui constitue sa vie, une fois franchies les portes de l'établissement.

A cet univers clos correspondrait une pédagogie anachronique, abstraite, plus soucieuse de "cultiver" l'esprit, par accumulation de connaissances, que de la former réellement, et d'assurer un plein développement de la personnalité.

Depuis la Libération - notamment - de nombreuses réformes sont intervenues pour tenter de remédier à cette regrettable situation, Mais les réformes purement pédagogiques peuvent-elles suffire ? A une pédagogie "ouverte", ne faut-il pas des locaux également "ouverts", un cadre, des moyens matériels qui se prêtent à ces contacts avec la vie réclamé par les élèves comme par les parents et les professeurs, tous également soucieux de situer enfin l'Ecole dans la Cité.

En outre, l'on ne peut qu'être frappé d'une part de l'importance des efforts parallèles qu'accomplissent les diverses administrations et les collectivités locales pour réaliser séparément qui des locaux scolaires, qui des ensembles sportifs, qui des équipements culturels et sociaux, et d'autre part de constater le rendement relativement faible de ces efforts dispersés : les équipements sportifs ou sociaux ne sont utilisés que quelques heures par jour, et pas tous les jours, les écoles sont désertes le jeudi et le dimanche ; elles ne disposent en général pas de grandes salles de réunion, ni de galeries d'exposition et d'installations de lecture suffisantes, alors que les liaisons des jeunes manquent souvent de restaurants, de salles de travaux manuels, de centres de documentation...

.../...!

II suffit de rapprocher ces deux séries d'observations, pour conclure que : si l'on veut réaliser l'ouverture de l'Ecole sur la vie, que si l'on souhaite également assurer le plein rendement aux investissements des collectivités, il est nécessaire de réaliser des établissements polyvalents qui associent, en les rendant complémentaires les différents types d'équipements, et les offres à l'ensemble de la collectivité.

Autrement dit, dans un même ensemble architectural devraient trouver place simultanément : un établissement d'enseignement, une maison des jeunes (formule maison pour tous, un centre sportif, une bibliothèque importante, un centre d'animation culturelle, un centre de formation permanente, un centre social etc...

Ainsi les jeunes trouveraient, en un même lieu, non lieu non seulement le cadre de leur instruction, mais aussi les moyens d'une formation complète, d'une véritable éducation où les arts, les sports, l'apprentissage de la vie communautaire auraient leur juste place.

En outre, les installations étant également fréquentées par des adultes, les locaux étant utilisés selon leur disponibilité pour la formation des plus âgés, ces jeunes n'auraient plus l'impression de vivre dans un monde clos et artificiel, mais bien de participer à une entreprise collective de promotion, qui pour eux ne prendra pas fin avec leur vie scolaire. Les conflits de générations en seraient-ils accentués ou atténués ?

Un tel projet pose évidemment un certain nombre de problèmes, pédagogique, architectural, administratif, voire même politique.

Le problème pédagogique, pour l'établissement scolaire, consiste à mettre au point des méthodes et des horaires permettant aux élèves de profiter pleinement des installations communes, sans pour autant sacrifier les programmes et le travail proprement scolaire.

Pour régler le problème architectural il convient de réaliser des locaux réellement polyvalents intégrés les uns aux autres au maximum et avec une moindre surface, donc un moindre prix, et offrant le maximum d'utilisations possibles.

Le problème administratif, ne se posera plus quand été trouvée une formule permettant aux diverses administrations intéressées de travailler en commun d'une part pour la réalisation de tels établissements, d'autre part pour leur gestion collective, avec la participation des usagers.

Le danger de politisation sera évité, dans la mesure où conforté par la présence de l'établissement d'enseignement le pluralisme sera de règle et qu'aucun groupe de pression ne pourra s'approprier l'institution.

.../...

II convient toutefois, en ce domaine nouveau et qui bouleverse bien des habitudes et bien des structures de procéder avec autant de prudence que d'esprit d'aventure. Il serait dangereux de généraliser une telle formule tant que le personnel capable de l'appliquer n'aura pu être formé : on pourrait envisager à cet égard que le premier centre réalisé serve, en même temps que de banc d'essai, de centre de formation pour les futurs directeurs, animateurs, et professeurs des établissements à créer ultérieurement.

Si vous êtes d'accord, un établissement de ce type pourrait être étudié à Yerres-Essonne.

L'Inspecteur Général

P. RENARD